

**COPIE NON OFFICIELLE.
À ÊTRE ENTÉRINÉE PAR LE CONSEIL
À LA SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2025**

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT LE 1^{ER} OCTOBRE 2025 À 19
H 00, AU 1245, RUE PRINCIPALE, SAINT-ALBERT SOUS LA
PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DOMINIQUE POULIN, MAIRE.**

Sont présents à cette séance:

M. François Gosselin	Conseiller numéro 2
M. Jean-Philippe Bibeau	Conseiller numéro 3
M. Nicolas Labbé	Conseiller numéro 4
M. Francis Lacharité	Conseiller numéro 5
Mme Diane Kirouac	Conseillère numéro 6

Formant le quorum sous la présidence de Monsieur Dominique Poulin, maire. Monsieur François Gardner, directeur général et greffier-trésorier, assiste à titre de secrétaire de la séance.

Ordre du jour

1. Dépôt et adoption de l'ordre du jour;
2. Dépôt et adoption des minutes de la séance ordinaire du 8 septembre 2025 ;
3. Approbation des comptes pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2025 et du journal des salaires de septembre 2025 ;
4. Période de question de l'assistance ;
5. Résolution : plan d'action 2025-2028 de la politique familles-aînés;
6. Résolution : engagement à la direction générale;
7. Résolution : engagement futur d'un agent de développement;
8. Résolution : adoption du rapport financier du camp de jour 2025;
9. Résolution : contrat de déneigement des trottoirs et de la halte biologique;
10. Résolution : contrat de déneigement de la borne située au 1484, rue Principale;
11. Résolution : contrat d'élagage, rue Poisson;
12. Résolution : fermeture de la route de l'Église, hiver 2025-2026;
13. Résolution : budget comité des loisirs, Fête de l'Halloween 2025;
14. Résolution : lit de séchage, station des eaux usées;
15. Résolution : entente pour services professionnels occasionnels;
16. Résolution : CPTAQ, demande de la Ferme Kanise;
17. Résolution : entente service d'inspection avec la MRC d'Arthabaska;
18. Lecture de la correspondance et suivi de dossier ;
19. Points d'information;
20. Affaires nouvelles de l'assistance ;
21. Questions diverses ;
22. Levée de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025.

OUVERTURE – MOT DU MAIRE

Bonjour à tous, bienvenue à cette séance du conseil du 1^{er} octobre 2025. Le maire débute en rappelant les règles de fonctionnement des séances du conseil au sujet des interventions des gens de l'assistance.

Voici un petit tour de calendrier.

Le 1er octobre est la Journée internationale des aînés sous le thème « Aînés, piliers de nos communautés ». Cette journée rend hommage aux personnes âgées en rappelant leur rôle essentiel dans notre société. Comme maire, je tiens à féliciter la table de concertation des personnes âgées de la MRC d'Arthabaska et sa présidente, Mme Lucille Poirier, pour l'engagement de ce groupe à valoriser la présence des aînés dans notre communauté.

Du 5 au 11 octobre, ce sera la Semaine de la prévention des incendies sous le thème « Le premier responsable, c'est toi! ». Cette campagne vise à sensibiliser les citoyens à l'importance de prévenir en mettant un accent sur les risques électriques à la maison.

Faisons un tour du côté de l'entrée du village et prenons une pause. L'imagination fait naître les rêves, l'action les fait vivre. D'une idée originale est née une pièce tout autant originale. Le Cercle de fermières de Saint-Albert a confectionné une courte pointe en tricot multicolore. Cette magnifique création a été déposée bien en vue, le mercredi 24 septembre, sur le banc de parc à l'entrée du village. Allez la voir et tant qu'à y être prenez une pause. En plus d'être magnifique elle est confortable.

Remaniement ministériel à Québec : la Municipalité tient à féliciter M. Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour, récemment nommé ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec. Élection municipale : comme partout au Québec, les citoyens de Saint-Albert sont invités à élire des dirigeants qui veilleront à l'administration et au développement de la municipalité.

Devenir élu demande une grande implication personnelle : c'est une charge exigeante. Les personnes élues sont nos représentants, et tous, sans exception, devons leur témoigner un profond respect. Ces hommes et ces femmes choisissent de s'impliquer pour le bien commun. On peut être en accord ou non avec une candidature, mais cela ne doit jamais faire oublier que le respect est à la base de la démocratie. Récemment, des actes de vandalisme ont été commis sur des pancartes électorales. Au-delà du manque de respect, il s'agit d'un geste gratuit et illégal. Vandaliser une pancarte électorale, c'est non seulement un manque de civisme, mais c'est aussi s'exposer à des conséquences légales.

Dans une démocratie saine, les idées s'expriment par le dialogue, le vote et le respect des règles — jamais par la destruction. Prenons soin de la démocratie. Elle nous appartient à tous. Sur ce, bonne séance à tous.

2025-10-147

1. ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER OCTOBRE 2025

Attendu que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par M. Nicolas Labbé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-10-148

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2025

Attendu que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025;

Attendu que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Lacharité et résolu d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

2025-10-149

3. AUTORISATION DES DÉBOURSÉS DU 1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE 2025

Attendu que le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la liste des comptes pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2025 de la Municipalité de Saint-Albert, totalisant un montant total de 418 678,42 \$;

Attendu que le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil le journal des salaires pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2025 de la Municipalité de Saint-Albert;

Attendu que les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

Attendu que le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles et des autorisations de paiement de compte en regard des décisions prises dans le cadre des séances précédentes;

Attendu que le directeur général et greffier-trésorier atteste que, conformément à l’article 961 du *Code municipal du Québec*, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour régler les dépenses énumérées dans la liste des factures du 1^{er} au 30 septembre 2025 de la Municipalité de Saint-Albert, totalisant 418 678,42 \$;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau et résolu :

Que les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil;

Adoptée à l’unanimité des conseillers

La liste des comptes du mois de septembre est publiée à la fin du présent procès-verbal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes qu’il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Signé ce 1^{er} octobre 2025

François Gardner, directeur général et greffier-trésorier

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question n'est posée par les citoyens présents.

2025-10-150

5. PLAN D'ACTION 2025-2028 DE LA POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS DE SAINT-ALBERT

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert a déposé une demande de soutien dans le cadre de la mise à jour de la politique des aînés MADA dans le cadre d'une démarche collective avec la MRC d'Arthabaska à la suite de l'adoption de la résolution 2023-09-171;

Attendu que le comité responsable du renouvellement de la politique MADA a réalisé un sondage afin de connaître les besoins des citoyens de 65 ans et plus de la municipalité;

Attendu qu'un comité famille a également effectué une démarche similaire pour entendre les préoccupations des familles sur le territoire de la municipalité;

Attendu que les deux comités ont préparé ensemble un plan d'action 2025-2028 afin d'offrir une qualité de vie bonifiée sur le territoire de Saint-Albert à l'ensemble de ses citoyens;

Attendu que MM. Francis Lacharité et Nicolas Labbé, élus, ont contribué aux travaux de ces comités;

En conséquence, il est proposé par M. Nicolas Labbé et résolu :

Que le conseil municipal de Saint-Albert accepte le plan d'action 2025-2028 de la politique familles-aînés;

Qu'un comité du suivi soit créé en décembre 2025 afin d'assurer la réalisation de ce plan d'action.

Adoptée à l'unanimité.

Le directeur général souligne que la MRC d'Arthabaska a procédé au lancement de sa politique MADA ce 1^{er} octobre. Dans le document qui présente cette politique, parmi les 22 citoyens provenant des municipalités de la MRC, l'on retrouve M. Yves Bergeron de Saint-Albert. Les élus félicitent ce citoyen pour sa contribution au contenu dudit document.

2025-10-151

6. ENGAGEMENT À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ

Attendu que M. François Gardner a annoncé lors de la séance ordinaire du 8 septembre qu'il ne demandera pas de renouvellement de son contrat se terminant le 22 janvier 2026 à titre de directeur général et greffier-trésorier à la municipalité;

Attendu que le conseil municipal a étudié avec attention deux candidatures pour ce remplacement;

Attendu que le choix du conseil s'est arrêté sur Mme Nathalie Beauchesne ;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Lacharité et résolu :

Que Mme Nathalie Beauchesne soit engagée à titre de directrice adjointe et greffière-trésorière adjointe pour la période du 20 octobre 2025 au 31 décembre 2025 et à titre de directrice générale et greffière-trésorière à compter du 1^{er} janvier 2026;

Que la période de probation se termine le 20 avril 2026;

Que le maire, M. Dominique Poulin, soit autorisé à signer le contrat de travail de Mme Nathalie

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-10-152

7. ENGAGEMENT FUTUR D'UN AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Attendu que le conseil municipal sera appelé en décembre 2025 à adopter son budget 2026 qui inclura les conditions de travail de son personnel;

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert a adopté son plan d'action de sa politique Familles-Aînés et que celui-ci demandera un suivi au cours des prochaines années;

Attendu que dans le cadre de cette politique Familles-Aînés il est prévu de produire un « Guide du citoyen » qui présentera les services offerts sur son territoire pour distribution auprès de la population;

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert entend mettre en place un comité du 150^e anniversaire en 2026 en préparation des festivités en 2027 et qu'il y aura lieu de prévoir une personne qui assurera la coordination de ce comité;

Attendu que l'ajout d'un adjoint à la direction générale permettra de soutenir l'arrivée d'une nouvelle personne à ce poste pour le transfert des dossiers ainsi que pour la rédaction de documents tels que les procès-verbaux et les demandes d'aide financière dans le cadre de programmes gouvernementaux;

En conséquence, il est proposé par M. François Gosselin et résolu :

Que le conseil actuel de la Municipalité de Saint-Albert recommande aux élus qui formeront le prochain conseil municipal après l'élection du 2 novembre 2025 d'ajouter dès 2026 un poste d'agent de développement;

Que le conseil actuel recommande aux futurs élus de faire appel à une personne d'expérience pour occuper cette fonction en tenant compte du personnel actuel s'il y a un intérêt exprimé par l'une des personnes en place;

Que les conditions de travail de ce futur employé soient déterminées par le nouveau conseil municipal à la suite de l'élection du 2 novembre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-10-153

8. ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DU CAMP DE JOUR 2025

Attendu que le camp de jour 2025 offert dans la municipalité a rejoint près de 100 jeunes de la municipalité;

Attendu que le rapport financier final fait état de revenus de 68 728 \$ dont 57 % provient de l'inscription des participants;

Attendu que les dépenses s'élèvent à 67 512 \$ dont 75 % ont été attribuées aux employés qui ont assurés avec succès le déroulement de ce camp de jour ;

En conséquence, il est proposé par M. Nicolas Labbé et résolu :

Que le rapport financier du camp de jour 2025 de la Municipalité de Saint-Albert soit accepté tel que présenté;

Que le conseil félicite les personnes impliquées dans la gestion financière du camp qui se conclue avec un surplus de 1 216 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-10-154

9. CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS ET DE LA HALTE BIOLOGIQUE

Attendu qu'il y a lieu de renouveler le contrat pour l'entretien des trottoirs et de la halte biologique

Attendu qu'une offre de service pour une période d'un an a été demandée à Transports J.P. Desrochers Inc.;

Attendu que le prix proposé avant taxes pour la saison hivernale 2025-2026 s'établit ainsi:

Trottoirs : 23 500 \$
Halte : 1 000 \$

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau et résolu :

Que le contrat de déneigement des trottoirs et de la halte biologique soit accordé à Transport J.P. Desrochers Inc. pour la saison 2025-2026 au coût de 24 500 \$ avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-10-155

10. CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DE LA BORNE SITUÉE AU 1484, RUE PRINCIPALE

Attendu que la Municipalité a reçu une offre de M. Michel Houle de procéder au déneigement de la borne sèche située au 1484, rue Principale, à l'hiver 2025-2026 au coût de 300 \$;

En conséquence, il est proposé par Mme Diane Kirouac et résolu :

Que la Municipalité accorde à M. Michel Houle le contrat pour le déneigement de la borne sèche située au 1484, rue Principale, pour la saison hivernale 2025-2026 au coût de 300 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11. CONTRAT D'ÉLAGAGE, RUE POISSON

Ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance ordinaire du conseil.

2025-10-156

12. FERMETURE DE LA ROUTE DE L'ÉGLISE, HIVER 2025-2026

Attendu que des travaux majeurs ont été effectués sur la Route de l'Église en 2024.;

Attendu que cette voie d'accès est peu utilisée durant la saison hivernale;

Attendu que cette fermeture a pour effet de diminuer l'usure de cette route;

Attendu que d'autres routes situées à proximité permettent l'accès à d'autres voies de circulation;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Lacharité et résolu :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Albert décrète que la Route de l'Église sera fermée pour la période hivernale 2025-2026;

QUE le directeur de la voirie municipale détermine les moments de fermeture et d'ouverture de cette route en fonction du climat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-10-157

13. COMITÉ DES LOISIRS, FÊTE DE L'HALLOWEEN 2025

Attendu que le Comité des loisirs organise une fête de l'Halloween le vendredi 31 octobre 2025;

Attendu que le Comité des loisirs a déposé une demande d'aide financière de 1 800 \$ à la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par M. Nicolas Labbé et résolu :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Albert alloue au Comité des loisirs un montant maximal de 1 800 \$ pour l'organisation de la Fête de l'Halloween du 31 octobre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-10-158

14. LIT DE SÉCHAGE, STATION DES EAUX USÉES

Attendu que la Municipalité a reçu en juillet 2025 l'étude produite par la firme d'ingénierie EXP afin de déterminer la superficie nécessaire à l'ajout d'un lit de séchage à la station des eaux usées;

Attendu que l'ajout d'un lit de séchage permettra la déshydratation des boues et une diminution des coûts lorsque vient le temps de procéder à la vidange des boues;

Attendu que l'étude évoque que l'ajout d'un lit de séchage pourrait représenter un investissement de plus ou moins 300 000 \$;

Attendu que la Municipalité a prévu de recevoir en 2026 un soutien financier du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la construction de ce lit de séchage;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Lacharité et résolu :

Que le directeur général soit autorisé à procéder à un appel d’offres via le Système électronique (SEAO) du gouvernement du Québec;

Que les résultats de l’appel d’offres soit présenté au conseil municipal au début de l’année 2026 avec l’objectif que l’ajout du lit de séchage se réalise en 2026.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

2025-10-159

15. ENTENTE SERVICES PROFESSIONNELS OCCASIONNELS

Attendu que Mme Suzanne Crête se rend disponible pour rendre des services professionnels à la Municipalité de Saint-Albert lorsqu’un dossier exige une contractuelle externe habilitée et expérimentée;

Attendu qu’un projet d’entente lui a été présenté établissant le contrat de service pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau et résolu :

Que le directeur général soit autorisé à signer cette entente;

Que cette entente s’applique rétroactivement au 1^{er} juin 2025.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

2025-10-160

16. CPTAQ, DEMANDE DE LA FERME KANISE

Attendu que le conseil a pris connaissance de la demande soumise à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), préparée par Mme Lisandre Bonami Marquis, consultante en agroenvironnement au bureau LBM Agro-conseils, dans le but d’obtenir l’autorisation d’aliéner les lots 5 180 673, 5 180 675 du cadastre du Québec dont la superficie est de 80.5975 hectares;

Attendu que le demandeur présente une demande à la CPTAQ afin d’obtenir l’autorisation d’aliéner les deux lots 5 180 673 et 5 180 675 du cadastre du Québec tout en conservant un droit de propriété contigu;

Attendu que le propriétaire envisage de morceler sa propriété en deux parcelles distinctes, dans le but de réduire l’intensité d’exploitation de ses terres agricoles et de permettre à un autre producteur d’en assurer partiellement la mise en valeur;

Attendu les critères de l’article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, à savoir :

1. Le potentiel agricole du ou des lots avoisinants : majoritairement de la classe 3 et le reste de la classe 4;
2. Les possibilités d’utilisation du ou des lots à des fins d’agriculture : deux propriétés, l’une de 144.89 hectares et la seconde de 80.59 hectares;
3. Les conséquences d’une autorisation sur les activités, le développement des activités agricoles et la possibilité d’utilisation des lots avoisinants : sans impact significatif;

4. Les contraintes et les effets résultants de l'application des lois et règlements en matière d'environnement pour les établissements de production animale : aucune;
5. La disponibilité d'autre emplacement de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture; non applicable;
6. L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles : sans impact significatif;
7. L'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources en eau et sol dans la municipalité et la région : sans impact significatif;
8. La constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture; deux propriétés concernées (voir point 2);
9. L'effet sur le développement durable du territoire sur preuve soumise à la commission : ne s'applique pas;
10. Les conditions socioéconomiques nécessaires à la vitalité d'une collectivité lorsque celle-ci est faible, sur preuve soumise à la commission; non applicable;
11. Le plan de développement de la zone agricole de la municipalité régionale de comté concernée : non applicable;
12. Les effets d'une utilisation relative à l'agrotourisme sur la viabilité de l'exploitation agricole par la mise en valeur de ses produits agricoles ou le développement du secteur agricole; impact positif soulevé la possibilité d'avoir un nouvel agriculteur avec un nouveau produit qui sera adéquat pour la superficie des deux lots;
13. Le dynamisme du territoire agricole : impact positif;
14. Le contenu d'un avis de non-conformité au schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire ou au plan métropolitain d'aménagement et de développement ou aux mesures de contrôle intérimaire; aucun avis de non-conformité

Attendu que les lots à aliéner visés par la demande sont situés dans la zone agricole A7 du plan de zonage;

Attendu que de l'avis de l'officier municipal chargé du dossier, le projet est conforme au Règlement de zonage numéro 2007-08 de la municipalité de Saint-Albert;

Attendu que de l'avis de l'officier municipal chargé du dossier, le projet est conforme au Règlement de lotissement numéro 2007-10 de la municipalité de Saint-Albert;

En conséquence, il est proposé par M. François Gosselin et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert appuie la demande d'autorisation de Madame Lisandre Bonami Marquis qui souhaite obtenir de la Commission de protection du territoire agricole du Québec l'autorisation d'aliéner les lots 5 180 673, 5 180 675 du cadastre du Québec dont la superficie est 80.5975 hectares.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-10-161

17. ENTENTE SERVICE D'INSPECTION AVEC LA MRC D'ARTHABASKA

Attendu l'entente de service d'inspection avec la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska relativement à l'application des règlements d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Albert;

Attendu les modalités applicables à ce service d'inspection;

En conséquence, il est proposé par M. Nicolas Labbé et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert désigne les personnes suivantes, à titre de personnes désignées au sens de l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales et de fonctionnaires responsables pour l'application et l'émission des permis prévus par la réglementation d'urbanisme, incluant les permis de puits et d'installation septique :

- Véronique Auger
- Sandrine Côté
- Philippe Habel
- Amélia Lacroix
- Maryem Mansour

Que la Municipalité de Saint-Albert s'engage à souscrire et maintenir en vigueur une assurance responsabilité civile, incluant celle relative à l'erreur ou l'omission, pour la fourniture de ce service par les personnes ci-haut désignées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

18.- LECTURE DE LA CORRESPONDANCE ET SUIVI DE DOSSIER

Le directeur général et greffier-trésorier, M. François Gardner, procède à la lecture de la correspondance reçue.

1. Légion Royale Canadienne d'Arthabaska :

Le Jour du souvenir se tiendra le samedi 8 novembre 2025 dès 11 h au cénotaphe situé au centre-ville de Victoriaville. Invitation à y être représenté. Mme Diane Kirouac accepte de représenter la Municipalité de Saint-Albert lors de cet événement.

2. Agri-Ressources Arthabaska-Érable

Cette organisation a pour objectif la prévention de la détresse psychologique en milieu agricole. Demande d'une contribution financière à la Municipalité. Le prochain conseil municipal est invité à prévoir au budget 2026 une contribution de 500 \$ à cet organisme.

3. Loisir Sport Centre-du-Québec

28^e assemblée générale annuelle le jeudi 23 octobre à 20 h 15 au Collège Saint-Bernard de Drummondville. Invitation à y prendre part.

4. MRC d'Arthabaska

Invitation à réfléchir sur le futur des bacs bruns comme ils sont en location auprès de la Municipalité. Deux options se

présentent : les racheter ou en acheter de nouveaux. Le prochain conseil aura à se prononcer sur cette question en 2026.

5. Moisson Maurice-Centre-du-Québec

Demande d'aide financière de 126 \$ pour poursuivre à leur mission soit celle de répondre aux demandes d'aide alimentaire citoyennes. Le prochain conseil municipal est invité à prévoir au budget 2026 une contribution à cet organisme.

6. Comité des loisirs de Saint-Albert

M. Cédric Ouellet a fait part de sa démission de son poste de président par l'envoi d'une lettre le 22 septembre dernier. Le directeur général indique que Mme Lola Côté est maintenant la porte-parole du comité.

7. Semaine nationale des personnes proches aidantes

Cette semaine se tiendra du 2 au 8 novembre prochain. Invitation de la Table locale en proche aidance Arthabaska-Érable à adopter une résolution proclamant cette semaine. À l'unanimité des élus, la Municipalité déclare que du 2 au 8 novembre 2025 ce sera la Semaine des personnes proches aidantes dans la Municipalité de Saint-Albert.

2025-10-162

8. Projet Maisons Canada

Attendu l'impact du manque de logements sur les démarches d'attractivité des territoires hors des grands centres pour répondre aux besoins criants de main-d'oeuvre des entreprises et commerces en région ainsi que sur les efforts de régionalisation de l'immigration du gouvernement du Québec et des élus locaux ;

Attendu que toutes les collectivités quelle que soit leur taille, pas seulement les plus grandes agglomérations, doivent avoir accès à cet éventuel programme;

Attendu que ce programme doit contribuer aux efforts des collectivités locales de dynamisation et d'occupation du territoire essentiels à la vitalité économique et sociale du Québec et du Canada;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert, par la voix de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) recommande au ministre du Logement, des Infrastructures et des Collectivités du Canada :

Que Maisons Canada soutienne autant les communautés en région que les grands projets de développement immobilier en adoptant une approche adaptée et modulée, basée sur l'importance des besoins et l'impact des projets pour les collectivités et non sur le nombre d'unités que contient un projet ;

Que Maisons Canada reconnaisse les compétences des gouvernements locaux ;

Que le programme Maisons Canada prévoit un volet distinct pour les collectivités locales et géré par celles-ci afin de répondre aux besoins en logement des régions du Québec;

Que soit facilité et accéléré la négociation et la conclusion des ententes Fédérale-Québec afin que les communautés bénéficient

rapidement de ces opportunités accélérant la création de logements;

Que copie de cette résolution soit transmise à :

- M. Mark Carney, premier ministre du Canada ;
- M. Gregor Robertson, Ministre du Logement et de l'Infrastructure
- M. François Legault, premier ministre du Québec
- Mme France-Élaine Duranceau, ministre délégué à l'habitation
- M. Éric Lefebvre, député de
- À la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- À la Fédération canadienne des municipalités (FCM)

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Autre correspondance

9. Sureté du Québec

Réception de l'avis de Sécurité Publique Québec sur le coût des services de la Sureté pour 2026. Il en coûtera 187 021 \$ pour la Municipalité de Saint-Albert, soit une hausse de 4,46 % sur l'année 2025.

19. POINTS D'INFORMATION

Pivoinerie Lili

Le maire souligne qu'il a participé à l'ouverture de l'atelier de la Pivoinerie Lili de Saint-Albert quelques minutes avant le début de la présente séance. À la suite de la transformation d'une partie du bâtiment servant autrefois d'étable, des ateliers vont y être présentés. Ce lieu pourra également être utilisé pour des réceptions. Il félicite Mme Lisiane Fortier, citoyenne au cœur de la Pivoinerie Lili.

Prochaine séance ordinaire du conseil

À la suite de l'élection municipale du 2 novembre 2025, la prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 10 novembre à 19 h.

2025-10-163

Fonds de verdissement d'Hydro-Québec

Attendu qu'Hydro-Québec a lancé le Fonds de verdissement en collaboration avec Arbres Canada;

Attendu que M. Jean-Philippe Bibeau, conseiller, et M. François Gardner, directeur général de la Municipalité, ont participé à un Webinaire qui a permis de connaître ce fonds pouvant offrir une subvention maximale de 50 000 \$ pour notamment l'ajout d'arbres ou d'arbustes sur le territoire de la Municipalité;

Attendu que ce Fonds permet de soumettre un projet comprenant plusieurs sites sur le territoire de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par M. Nicolas Labbé, et résolu :

Que la Municipalité s'engage à déposer un projet au Fonds de verdissement d'Hydro-Québec d'ici le 31 octobre 2025;

Que MM. Jean-Philippe Bibeau et Dominique Poulin se joignent à MM. François Gardner et Réjean Héon, du personnel administratif, pour définir le contenu du projet pour la Municipalité de Saint-Albert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

20. AFFAIRES NOUVELLES DE L'ASSISTANCE

Des citoyens évoquent le manque de luminosité en soirée au coin des rues Lacharité et des Loisirs ainsi qu'au terrain de tennis-pickleball.

Un citoyen demande également si la superficie du terrain appartenant à la Municipalité à la station des eaux usées permet d'accueillir un lit de séchage. On l'informe que l'ajout éventuel d'un lit de séchage ne nécessitera pas l'achat d'un terrain voisin pour y être implanté.

21. QUESTION DIVERSES

Le directeur général est invité à vérifier si des développements sont survenus dans le recyclage du plastique agricole. Ce dernier souligne que lors d'une rencontre à venir des directeurs généraux des municipalités de la MRC ce sujet sera abordé.

Les conseillers se regroupent ensuite pour rendre hommage au maire, M. Dominique Poulin, qui a annoncé précédemment qu'il ne sollicitera pas de nouveau mandat à l'occasion de l'élection du 2 novembre. Une plaque lui est remis à cette occasion.

Avec émotion, le maire conclut cette rencontre avec le mot suivant :
« Qui dit campagne électorale municipale dit nouveau mandat... et qui dit nouveau mandat dit aussi fin du mandat actuel.

La séance régulière du conseil d'aujourd'hui est la dernière avant l'élection. Elle marque également la fin de mandat de M. Francis Lacharité et de M. François Gosselin, qui ont choisi de ne pas solliciter un nouveau mandat. Messieurs, je vous remercie sincèrement pour votre implication. À Nicolas Labbé, Jean-Philippe Bibeau et Diane Kirouac, qui ont choisi de se représenter, je vous souhaite la meilleure des chances dans cette nouvelle étape.

À vous tous chers collègues, je suis fier de vous avoir côtoyés et d'avoir travaillé à vos côtés. Au fil du temps, nous avons appris à conjuguer nos forces, à collaborer avec respect et efficacité. Ensemble, nous avons formé une équipe solide. Je suis fier du travail accompli collectivement. Pour ma part, cette séance est la dernière. Avant de conclure, permettez-moi de partager quelques mots sur mon propre parcours.

Depuis l'âge de 16 ans, mon engagement dans la vie communautaire de Saint-Albert témoigne de mon profond désir de servir mes semblables et de participer activement à l'évolution de notre municipalité. Élu pour la première fois au conseil municipal en 1999, j'ai été actif pendant plusieurs années, avec une pause entre 2009 et 2013. J'ai repris du service à l'élection de novembre 2013, et en juin 2023, j'ai eu l'honneur d'assumer la relève à la mairie. Durant toutes ces années, j'ai mis tout mon cœur, mon énergie et mon engagement au service de la municipalité, avec le souci constant d'apporter le meilleur de moi-même pour le bien de notre communauté. C'est avec gratitude et fierté que je tourne cette page.

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Dominique Poulin de lever la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025 à 20 h 28. La séance est close.

Je, Dominique Poulin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*. »

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

Dominique Poulin
Maire

François Gardner
Directeur général
Greffier-trésorier

LISTE DES COMPTES DU 1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE 2025

André Beaulieu	Conciergerie	1 702,78
Bell Mobilité	Téléphonie	160,54
Beneva	Assurances collectives	1 561,65
Buropro Citation	Fournitures, copies	460,65
Cédric Ouellet	Achats pour Famili-Fête	168,74
Chantal Pelletier	Puce salle d'entraînement	20,00
Climatisation Confort	Inspection biannuelle	789,74
Diane Kirouac	Achats pour Famili-Fête	9,90
Distribution BSH	Produits de nettoyage	290,43
Dominic Morin	Annulation demande dérogation	375,00
Eau de source Bois-Francis	Cruches d'eau	140,00
Entreprise David Martel	Tonte pelouse, 3 ^e versement	2 914,62
Excavations C. Ménard	Travaux traverse rue Principale	206,96
Filets Nad's	Achat filet pour pickleball	120,72
Formiciel	Papeterie, enveloppes	239,15
FQM Assurances	Assurance responsabilité dirigeant	218,00
François Gardner	Achat café pour le bureau	87,98
Gaudreau Environnement	Achat bacs, collecte ordures	538,02
Gravures Bois-Francis	Achat vêtements promotionnels	388,55
Groupe Degrandpré Inc.	Réservoir, interrupteur eaux usées	895,22
Groupe Kopers	Transformateur, eaux usées	1 339,69
Guylaine Bernier	Services comptables	1 025,00
Guylaine Couturier	Conciergerie 1245, Principale	434,17
Héon Nadeau Imprimerie	Impression La Bougeotte	1 513,08
Hydro-Québec	Installation lumières de rue	4 047,12
Hydro-Québec	Électricité, éclairage de rues	6 817,31
J. Béliveau Construction	Travaux trottoir rue du Couvent	653,41

J. C. Électrique	Réparation lumières de rue	507,86
Jean-Philippe Bibeau	Réunion comité urbanisme CCU	75,00
J.U. Houle	Bouchon galvanisé eaux usées	4,07
Julie Paradis	Achats pour Famili-Fête	60,50
Laurentides Re/Sources	RDD, collecte bureau municipal	973,24
Loisirs Saint-Albert	Soutien ARLPHCQ, commandites	7620,00
Lola Côté	Achats pour Famili-Fête	443,73
Michel Ducharme	Réunion Comité urbanisme CCU	75,00
MRC d'Arthabaska	Collectes, RDD, Écocentre	69 627,94
MRC d'Arthabaska	Informatique, quotepart (5 ^e)	11 753,13
Pavage Veilleux	Asphalte manuel	12 020,07
Pompes R. Fontaine	Réparations station eaux usées	5 031,80
Portes Baril	Fenêtre cabane Zamboni	340,04
Protection Incendie MCI	Inspection extincteurs	417,26
Quadient Canada	Timbreuse, frais postaux	392,86
Rhesus Inc.	Service « backup » serveur	3 359,08
Rhesus	Cartouche laser imprimante	182,81
Roger Grenier	Fusibles, boulons	52,62
SA Bois-Francis	Balai mécanique, réparations tracteur	49 494,04
Scellement fissures Sévigny	Scellement fissures routes	5 978,70
Simon Fleury	Réunion comité urbanisme CCU	75,00
Sogetel	Service téléphonique	751,87
Soudure Crête	Collets station des eaux usées	125,71
Suzanne Crête	Services professionnels	2 132,03
Sylvain Jolibois	Puces, salle d'entraînement	40,00
Table aînés MRCA	Billets Journée des aînés	100,00
Vertisoft	Renouvellement nom domaine	258,69
Ville de Victoriaville	Service incendie, entente loisirs	68 271,30
Ville de Warwick	Service incendie	149 574,59
Visa Desjardins	Frais divers (essence, poste, etc.)	1 598,08
Yves Bergeron	Achat maïs, Famili-Fête	222,97
TOTAL		418 678,42